



Service Culture
DEPARTEMENT AFFAIRES
CULTURELLES ET RECREATIVES

Cahier des charges pour "Les Matinales du Parvis Saint-Pierre"

Objet du marché :

La Commune souhaite faire appel à des prestataires pour organiser, coordonner et animer des activités culturelles lors du marché du Parvis Saint-Pierre, dans le cadre du projet "Les Matinales du Parvis Saint-Pierre". L'objectif est de dynamiser le marché par des animations culturelles accessibles au grand public, en particulier aux familles, adolescents et personnes âgées, les **dimanches matin de mai à septembre 2025**, de 10h à 13h.

Dates de l'événement :

Les animations auront lieu les dimanches matin aux dates suivantes :

- 11 mai
- 25 mai
- 15 juin
- 6 juillet
- 20 juillet
- 3 août
- 17 août
- 31 août
- 14 septembre (spécial "Journées du Patrimoine")
- 28 septembre

Les prestataires doivent proposer des activités pour **un minimum de trois dates** afin de pouvoir présenter leur candidature. Ils peuvent proposer autant d'animations et de dates supplémentaires que possible, en fonction de leur disponibilité et de leur capacité d'intervention. Pour les prestataires qui vont proposer une activité pour toutes les dates, il est important de proposer un répertoire varié d'animations et de disciplines différentes.

Un seul prestataire sera choisi par matinale

1. Thématiques et propositions d'activités

Certaines dates incluent des thèmes spécifiques :

- **14 septembre : Journées du Patrimoine** – Les animations peuvent intégrer des éléments liés au patrimoine, à l'histoire ou à la culture locale.
- **20 juillet** : le weekend de la fête nationale.

Les prestataires sont encouragés à prendre en compte ces thématiques pour renforcer la pertinence et l'attractivité des événements.

2. Description du projet

Les animations recherchées incluent des **spectacles vivants**, des **ateliers interactifs et ludiques**, ainsi que d'autres formes d'animations adaptées au thème de chaque date pour offrir une ambiance dynamique, participative et conviviale au marché. Les propositions peuvent inclure, sans s'y limiter :

- **Arts de rue et du cirque** : magie, jonglage, acrobaties, entresorts, déambulations, marionnettes...
- **Danse** : spectacles de danse et performances interactives.
- **Musique** : concerts de groupes locaux, fanfares et autres musiciens pour créer une ambiance festive.
- **Ateliers artistiques / workshops interactifs** : activités participatives pour tous les âges.
- **Autres** : contes, animations théâtrales et autres formes de divertissement.

Les prestataires peuvent également proposer d'autres activités originales et variées en lien avec les thèmes de chaque date, pour renforcer l'attractivité et l'animation de l'espace public du marché.

3. Conditions de réalisation

1. Coordination et logistique :

- Les prestataires assureront la logistique complète (installation, gestion du matériel, démontage, etc.) ainsi que la coordination avec les artistes et intervenants.
- L'organisation devra permettre une flexibilité et une adaptabilité des animations selon l'intérêt et l'affluence des visiteurs.
- Le prestataire devra être indépendant en électricité pour les activités, sauf pour une ou deux occasions spéciales (grandes dates).

2. Prise en charge communale :

- **Communication** : La Commune se charge de la communication globale autour de l'événement (promotion dans les médias locaux, réseaux sociaux, affichage, flyers, etc.). Les prestataires peuvent fournir des visuels ou informations

complémentaires qui seront intégrés dans la stratégie de communication globale, sous réserve d'approbation.

- **Loges et stationnement** : La commune se charge de procurer un espace pour se préparer ainsi que la réservation de places de stationnement les dimanches mentionnés.

3. **Respect des horaires** :

- Les animations devront commencer à 10h et se terminer à 13h pour chaque date prévue.

4. **Sécurité** :

- Les prestataires sont responsables de la sécurité des installations et des activités. Les animations devront respecter les normes de sécurité en vigueur pour un usage en espace public.

4. **Offre et devis**

Les prestataires sont invités à soumettre une offre détaillée comprenant les éléments suivants :

1. **Description technique de la proposition** :

- Nature et type des animations proposées pour chaque date.
- Moyens matériels et techniques nécessaires pour chaque type d'animation.
- Estimation de la durée de chaque montage et démontage pour chaque type d'activité.

2. **Devis détaillé** :

- Coût pour l'organisation et la gestion des animations, y compris les frais logistiques et de coordination.
- Frais de transport et d'installation, si applicable.

3. **Références** :

- Présentation des projets similaires déjà réalisés, notamment des événements en espace public et des animations culturelles (si applicable).

5. **Critères de sélection**

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- **Ancrage local** : Capacité à intégrer des acteurs locaux et à s'appuyer sur un réseau culturel de proximité.
- **Qualité artistique** : Originalité, pertinence et qualité des animations proposées.
- **Diversité des offres** : Capacité à proposer une programmation variée et adaptée aux différents publics visés.
- **Adéquation avec le public** : Pertinence des animations pour le public ciblé (familles, adolescents, personnes âgées) et l'environnement du marché.
- **Faisabilité du projet** : Capacité à mettre en œuvre le projet en respectant les contraintes techniques et logistiques.

6. **Conditions de paiement**

- **Paiement différé** : Aucun acompte ni avance de paiement ne sera effectué. Le règlement sera effectué dans un délai de 60 jours suivant la réception de la facture finale et l'achèvement des prestations.

7. Modalités de soumission

Les soumissions doivent être envoyées par email à l'adresse suivante : **culture@uccl.brussels** avant le **21 février 2025 à midi**.

Les documents à joindre sont :

- Le devis détaillé.
- La description technique de l'organisation proposée.
- Les références du prestataire.
- Un descriptif des animations proposées.

8. Informations complémentaires

Pour toute question ou demande de clarification, les prestataires intéressés peuvent contacter le **service culturel de la Commune** au **02 605 15 30** ou par email à **culture@uccl.brussels**.